

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 9 SEPTEMBRE 2024 à 20h30

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le neuf septembre à vingt heures trente.
Le Conseil Municipal de la Commune de Rustrel, s'est réuni au lieu habituel des séances.
Présents ou dûment représentés :

Maire	M.	TARTANSON Pierre	Présent
1 ^{er} adjoint	M.	ESCOFFIER Philippe	Présent
2 ^{ème} adjoint	M.	CASTOR Alain	Présent
3 ^{ème} adjointe	Mme	PEY Ghislaine	Présente
4 ^{ème} adjointe	Mme	LOISON Anne-Marie	Présente
Conseillère municipale	Mme	MARICHAL Fanny	Absente
Conseiller municipal	M.	ARMAND Jean-Louis	Procuration à Mme GIANATI
Conseillère municipale	Mme	KRAMER Martina	Présente
Conseiller municipal	M.	GUIRAUD Charles	Absent
Conseiller municipal	M.	JEAN Daniel	Présent
Conseillère municipale	Mme	GIANATI Céline	Présente
Conseillère municipale	Mme	WOLFF Michelle	Absente

Nbre de conseillers en exercices : 12 Nbre de présents : 8 Nbre de représentés par procuration : 1 Nbre de votants : 9

Secrétaire de séance : Mme Anne-Marie LOISON

Date de la convocation : 2 septembre 2024

Les textes intégraux des actes sont consultables à l'accueil de la Mairie aux heures habituelles d'ouverture, et sur son site internet à l'adresse suivante : <https://www.rustrel.fr/la-mairie-conseilmunicipal-lescomptesrendus>

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur TARTANSON, Maire
La feuille de présence est signée par tous les membres présents

APPROBATION du Procès-verbal de la séance du 8 juillet 2024 :

Le procès-verbal du dernier Conseil municipal est approuvé à l'unanimité.

Conseil municipal du lundi 9 septembre 2024 à 20h30

ORDRE DU JOUR :

1. Finances : Décision modificative sur le budget communal
2. Personnel : Modification des effectifs communaux 2024
3. Finances : Fonds de concours 2024 CCPAL

1. Finances : Décision modificative sur le budget communal : Délibération n° 2024-020

Le Conseil municipal approuve l'unanimité la décision modificative n° 1 du budget communal.

2. Ressources humaines : Modification des effectifs communaux 2024 – Délibération n° 2024-21

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité la modification des effectifs 2024.

3. Finances : Fonds de concours 2024 de la CCPAL – Délibération n° 2024-22

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité la demande de subvention au titre du FDC 2024.

Le Conseil municipal

La séance est levée à 9h15.

Affiché en Mairie et publié sur le site internet le 11 septembre 2024

Le Maire,
Pierre TARTANSON

A blue ink signature of Pierre Tartanson, written over a red circular official seal of the commune.

Le Secrétaire,
Anne-Marie LOISON

A blue ink signature of Anne-Marie Loison.